

Le 17 juillet 2013.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 29 juillet 2013** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

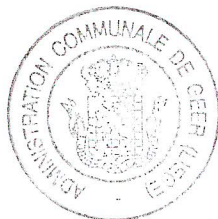
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 25/06/2013 ;
02. Acquisition « terrain Naveau » formalisation
03. Forfait kilométrique ;
04. Marché public – bus scolaire ;
05. Location des salles communales –règlement ;
06. Désignation de représentants auprès de l' AIS ;
07. Marché public – réfection voirie 2012 – approbation avenant ;
08. Fabrique d'église d'Omal – accord sur garantie emprunt Belfius ;
09. Régularisation redevance – service incendie ;

### **Séance huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.

Par le Collège,

La Secrétaire,  

Le Bourgmestre,

